Ecole Saint Paul Saint Paul Mont Penit ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

PROTOCOLE SANITAIRE ET D'ACCUEIL DES ELEVES

5 mai 2020

1. Synthèse des conditions d'accueil applicables

Les élèves sont accueillis sur la base du volontariat des familles.

Pas plus de 15 élèves par classe (priorité aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise, accueillis dans leur classe d'origine pendant les 4 jours de classe de la semaine). Le 11 mai est une journée de pré-rentrée pour les équipes enseignantes. Comme chacune de nos 4 classes comporte plus de 15 élèves, le régime de l'alternance est à mettre en place avec plutôt une préconisation 2 fois 2 jours (« Eviter les ½ journées ou les semaines entières, précision indiquée par le ministère »). Pendant qu'un groupe sera en présentiel, l'autre aura cours à distance.

A l'école St Paul, l'organisation choisie est : un groupe le lundi et jeudi et un autre groupe le mardi et vendredi, à noter également trois dates repères : le mardi 12 mai, le lundi 25 mai et le mardi 9 juin

En effet la rentrée se veut progressive. Il est possible que le nombre d'enfants par groupe augmente selon l'évolution de la circulation du virus , selon les positionnements de famille (« l'école sur la base du volontariat ») Donc d'autres dates repères pourraient venir s'ajouter ou les dates repères « lundi 25 mai et mardi 9 juin. » pourraient être modifiées, annulées. Il est difficile d'avancer que cette organisation ne changera pas car elle est tributaire de la circulation du virus : c'est frustrant pour chaque membre de la communauté.

En équipe, nous avons décidé :

- d'accueillir les niveaux MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 à partir du 12 mai
- d'accueillir les élèves de TPS et de PS à partir du mardi 9 juin
- de partager les élèves de Grande Section en deux groupes : GS A et GS B (car 17>15)
- d'accueillir les élèves de CP tous les jours de classe à partir du lundi 25 mai. Car à ce jour ils ne seront que 7 élèves de CP maximum si ce nombre devait augmenter « accueillir les élèves de CP tous les jours de classe » ne serait plus possible. Donc c'est une « date repère » à considérer avec prudence.
- Les jours d'école de chaque niveau :

NOMBRE D'ELEVES PAR NIVEAU EN MAI (selon l'enquête envoyée)							
3 TPS/PS	6 MS	7+7 GS**	6 CP	8 CE1	11 CE2	8 CM1	10 CM2
A partir	A partir du	A partir du 12 mai :	A partir du	A partir	A partir du	A partir	A partir du
du 9	14 mai :	Mardi et vendredi,	14 mai :	du 12	14 mai :	du 14	12 mai :
juin :	Lundi et	en 2 groupe GS A et	Lundi et	mai :	Lundi et	mai:	Mardi et
Mardi et	jeudi	GS B	jeudi	Mardi et	jeudi	Lundi et	Vendredi
vendredi		A partir du lundi 8	A partir du	Vendredi		jeudi	
		juin:	25 mai				
		Lundi et jeudi pour le	Lundi, mardi,				
		groupe GS A	jeudi et				
		Mardi et vendredi	vendredi				
		pour le groupe GS B					

GROUPE GS A	GROUPE GS B
Mathys, Estéban, Nathan, Emma D	Liyann, Léo, Mahé, Lola B, Emma M
Zoé, Jeanne, Sarah, Maïya	Elyne, Lola M, Yanis,

Les dates d'école de chaque niveau :

	VIRGINIE	ANNE ANNE-LISE(jeudi)	EMMANUELLE	DELPHINE
MARDI 12 MAI	GS B	GS A	CE1	CM2
JEUDI 14 MAI	MS	СР	CE2	CM1
VENDREDI 15 MAI	GS A	GS B	CE1	CM2
LUNDI 18 MAI	MS	СР	CE2	CM1
MARDI 19 MAI	GS B	GS A	CE1	CM2
<mark>LUNDI 25 MAI</mark>	MS	СР	CE2	CM1
MARDI 26 MAI	GS A	CP/GS B	CE1	CM2
JEUDI 28 MAI	MS	СР	CE2	CM1
VENDREDI 29 MAI	GS B	CP/GS A	CE1	CM2
MARDI 2 JUIN	GS A	CP/GS B	CE1	CM2
JEUDI 4 JUIN	MS	СР	CE2	CM1
VENDREDI 5 JUIN	GS B	CP/GS A	CE1	CM2
LUNDI 8 JUIN	MS	CP/GS A	CE2	CM1
MARDI 9 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
JEUDI 11 JUIN	MS	CP/ GS A	CE2	CM1
VENDREDI 12 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
LUNDI 15 JUIN	MS	CP/GS A	CE2	CM1
MARDI 16 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
JEUDI 18 JUIN	MS	CP/GS A	CE2	CM1
VENDREDI 19 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
LUNDI 22 JUIN	MS	CP/GS CA	CE2	CM1
MARDI 23 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
JEUDI 25 JUIN	MS	CP/GS A	CE2	CM1
VENDREDI 26 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
LUNDI 29 JUIN	MS	CP/GS A	CE2	CM1
MARDI 30 JUIN	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
JEUDI 2 JUILLET	MS	CP/GS A	CE2	CM1
VENDREDI 3	TPS/PS	CP/GS B	CE1	CM2
JUILLET				

- Une vie scolaire organisée autour des gestes barrières et des mesures d'hygiène
- idée : Pensez à dire à votre enfant comment se laver les mains, lui rappeler les gestes barrières.

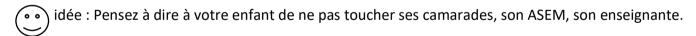


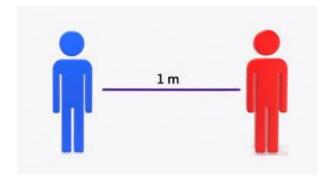


- Le port du masque :
- -Recommandé pour tous les enseignantes et personnels encadrants.
- -Prohibé pour les enfants de maternelle.
- -Non recommandé* pour les élèves des classes élémentaires. Mais l'école sera fournie de masques pédiatriques aux écoles « pour les cas particuliers, par exemple si un enfant développe des symptômes au cours de la journée ».
- * Si la famille souhaite que son enfant de CE/CM porte un masque, cet enfant en est responsable : il n'y aura pas intervention de l'adulte pour l'aider à le mettre. Donc merci de lui apprendre le bon usage du masque. Il lui faudra 2 masques minimum par jour.

2. Synthèse du protocole sanitaire applicable

Le maintien de la distanciation physique et la règle d'un mètre entre les personnes dans tous les espaces





L'application des gestes barrières

- le lavage des mains à minima 7 à 8 fois dans la journée :

- o arrivée, entrée en classe, avant/après le repas, avant/après passage aux toilettes
- o après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- autant que de besoin après la manipulation d'objets
- o avant de quitter l'école
- Le lavage des mains à l'eau et au savon sur toutes les parties pendant 30 secondes. (idée
 Pensez à hydrater les mains de votre enfant à l'aide d'une crème)
- Le séchage avec une serviette en papier jetable
- L'utilisation du gel hydroalcoolique peut être envisagée si le nombre de points d'eau est insuffisant, sous le contrôle d'un adulte. Cette utilisation sera rare pour les enfants.
- Le Ministère mettra à disposition des masques de catégorie 1 à partir du 11 mai, à raison de 2 masques par jour pour le personnel.
- o La ventilation des classes doit être assurée plusieurs fois dans la journée, 10 minutes.

• La limitation du brassage des élèves , organisation de l'accueil dans l'école St Paul :

L'arrivée et le départ des élèves est à étaler dans un temps prédéterminé. Les parents ne peuvent pas entrer dans l'école : ni dans la cour, ni dans les classes.

,	

	Groupes de VIRGINIE	Groupes de ANNE /ANNE-LISE	Groupes d' EMMANUELLE	Groupes de DELPHINE
ENTREE	8H30	8H40	8H30	8H40
	Ouverture à 8h20	Ouverture à 8h30	Ouverture à 8h20	Ouverture à 8h30
Sortie pour les externes : ils mangent chez eux.	12h15	12h15	12h15	12h15
Entrée pour les externes	13h30	13h30	13h30	13h30
SORTIE				
	16H	16H15	16H	16H15

Les ENTREE DES GROUPES DE VIRGINIE ET ANNE/ANNE-LISE se feront au portail de la petite cour. AUDREY le lundi et le jeudi matins ou NADIA le mardi et vendredi matins seront au portail de la petite cour pour vérifier que chaque enfant de TPS, PS, MS ou GS ou CP se dirigent vers leur classe.

Les ENTREE DES GROUPES D'EMMANUELLE ET DELPHINE se feront au portail de la grande cour. AMELIE GOUE (membre de l'OGEC)le lundi et le jeudi matins ou JULIE DURAND (membre de l'APEL) le mardi et vendredi matins seront au portail de la grande cour pour vérifier que chaque enfant de CE ou de CM CP se dirigent vers leur classe.

Les SORTIES (à 12h15 pour le les élèves externes et en fin de journée pour tous) se font pour les élèves de TPS, PS, MS ou GS ou CP par le petit portail blanc de la petite cour.

Les SORTIES (à 12h15 pour le les élèves externes et en fin de journée pour tous) se font pour les élèves de CE ou CM par le portail blanc de la grande cour.

Les déplacements doivent être limités, organisés et encadrés

AUX SORTIES:

Un marquage au sol dans chacune des cours (15 points distanciés d'un mètre chacun) permettra aux enfants d'attendre leur parents en étant séparés d'un mètre. A l'extérieur de l'école près de chaque portail, un marquage au sol (15 points distanciés d'un mètre chacun) permettra aux parents d'attendre leur enfant en étant séparés d'un mètre.

• La limitation du brassage des élèves, organisation des récréations, du repas:

	Groupe de VIRGINIE	Groupe d'ANNE/ ANNE-LISE
Récréation du MATIN	10H	10H30
PAUSE MERIDIENNE	12H15-13H45	12H15-13h45
REPAS dans leur classe	12H15 à 13h	13h à 13h45
Récréation de la pause méridienne	13h à 13h45	12h15 à 13h
Récréation de l'APRES-MIDI	15h15	14h45

	Groupe D' EMMANUELLE	Groupe DE DELPHINE
Récréation du MATIN	10H	10H30
PAUSE MERIDIENNE	12H15-13H45	12H15-13h45
REPAS dans leur classe	12H15 à 13h	13h à 13h45
Récréation de la pause méridienne	13h à 13h45	12h15 à 13h
Récréation de l'APRES-MIDI	14h45	15h15

Il y a 4 groupes à surveiller : 2 groupes mangeront en même temps et 2 autres groupes seront en recréation en même temps sur chacune de leur cour. 4 Agents communaux viendront dans l'école pour assurer la pause méridienne : un agent communal par groupe.

Dans les 45 minutes de repas : nettoyage des mains avant de manger (faute de temps, le nettoyage des mains après manger peut se faire en début de récréation)

Avant que la classe reprenne, les agents communaux désinfecteront les bureaux sur lesquels ont déjeuné les enfants.

Par ailleurs, les services de garderie sont assurés : la distanciation sociale, les gestes barrières tendront à être respectés.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

un nettoyage approfondi:

Désinfection permettant de supprimer les virus :

Nettoyage à l'aide nettoyant et désinfectant virucide

- Une fois par jour pour les sols, tables et chaises
- Plusieurs fois par jour pour les zones fréquemment touchées : sanitaires, points de contacts (poignées, interrupteurs, claviers, écrans, ...), matériels et supports, jeux.
- Les horaires et les fiches de postes de nos ASEM ont été modifiés : plus de nettoyage après la classe et moins de présence avec les enfants.

Le produits « spécial lutte contre le covid » achetés sont :

- Des essuie-mains jetables
- o Des distributeurs de savon
- o Du gel hydro-alcoolique
- Du nettoyant de surfaces et sol virucide norme EN14476

La formation, l'information, la communication

Pour les adultes travaillant dans l'école

Nous sommes formés et informés

- De tous les moyens aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes.
- Que le jour de la rentrée, les élèves doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation physique, sur les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre,...). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.
- Pour les parents

Vous êtes informés: ((°))ic



- des gestes barrières: ces derniers doivent être expliquer de nouveau à votre enfant notamment la distanciation même avec son meilleur copain. Merci de les entraîner à se tenir à 1 mètre, à éternuer dans leur coude, à bien se laver les mains 30 secondes, à utiliser un mouchoir en papier.
- Que votre enfant doit se déshabiller seul pour aller aux toilettes, à la sieste donc lui prévoir des habits qui lui permettent la plus grande autonomie.
- Que votre enfant doit se laver les mains une fois rentré chez vous.
- Qu'il faut dire à votre enfant que ce n'est pas la classe comme avant : impossibilité de voir tous ses copains : il est possible que votre enfant soit déçu de ne pas voir un tel ami, il est impossible de se servir de tous les jeux, de tous les livres de l'école... Votre enfant aura un bac à jeux pour

la journée : des jeux à ne pas partager. Puis ces derniers seront désinfectés avant de changer de destinataire.

- Que la continuité pédagogique est assurée pour les enfants qui ne viennent pas du tout à l'école et les enfants qui viennent à l'école par intermittence. 2 possibilités qui seront plus amplement illustrées par les enseignantes :
 - o Une continuité pédagogique version papier remise dans le cartable de votre enfant.
 - o Une continuité pédagogique remise sur le site de l'école.
- Que chaque enseignante sera devant un groupe d'élèves donc elle ne sera plus à même de répondre aussi rapidement à votre mail sur la continuité pédagogique.
- Qu'il n' y aura ni catéchèse, ni APC, ni kermesse de fin d'année.
- Que les gâteaux Bijou vous seront prochainement remis.
- De ce qui doit être amenés à l'école : <u>des mouchoirs en papier jetables</u> (marquer le prénom)et <u>une petite bouteille d'eau pour les élèves de CE et CM (marquer le prénom)</u>. Votre enfant de maternelle ou de CP utilisera son verre posé loin des autres verres (sur son bureau) . Votre enfant doit ramener <u>son cartable</u> empli de ses documents, cahiers, … Il peut également ramener <u>un ou deux livres</u> lui appartenant.
- de la surveillance de l'apparition de symptôme chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C) En effet, vous devez vous assurer que votre enfant ne soit pas malade. Personne fragile ou malade n'envoyez pas votre enfant!
- que si un membre de votre foyer est malade, votre enfant ne doit pas venir à l'école.
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève: l'élève présentant des symptômes est dès lors mis à part et ses parents sont prévenus.

Les conditions sanitaires permettant la réouverture de l'école sont complexes et imposent une extrême rigueur pour les adultes encadrants et pour les enfants. En dépit de toutes les mesures mises en place , il est évident que l'équipe éducative dont moi-même ne pouvons pas garantir le parfait respect par les enfants des dites mesures : notamment la distanciation sociale entre eux.

A la lecture de ce protocole, il est possible que votre position concernant la rentrée de votre enfant change. Dans ce cas, merci de m'informer : ec.stpaulmontpenit.stpaul@ddec85.org

Restant à votre disposition

Les membres des bureaux d'OGEC et d'APEL

Anne Goyaux

École St Paul

St Paul Mont Penit